



Demande préalable de travaux - réponse hors délai

Par **veronique06**, le **12/05/2016** à **17:14**

Bonjour

Le 7 avril, j'ai déposé en mairie une déclaration préalable de travaux. On m'a dit qu'en l'absence de réponse au bout d'un mois, l'accord était tacite.

Le 11 Mai, j'ai reçu par lettre RAR un courrier de la mairie me demandant des pièces complémentaires, et me disant que le délai d'instruction de la demande courra à partir de la réception de ces pièces. La lettre est datée du 2 Mai, mais n'a été postée que le 10 mai (cachet de la poste).

Pouvez vous me dire si cette réponse est intervenue hors délai? Je vous remercie par avance de votre réponse